8.2. Diagnostic et relevé photographique à l'échelle éloignée

FIGURE 20 : LOCALISATION DES POINTS DE VUE A L'ECHELLE ELOIGNEE.

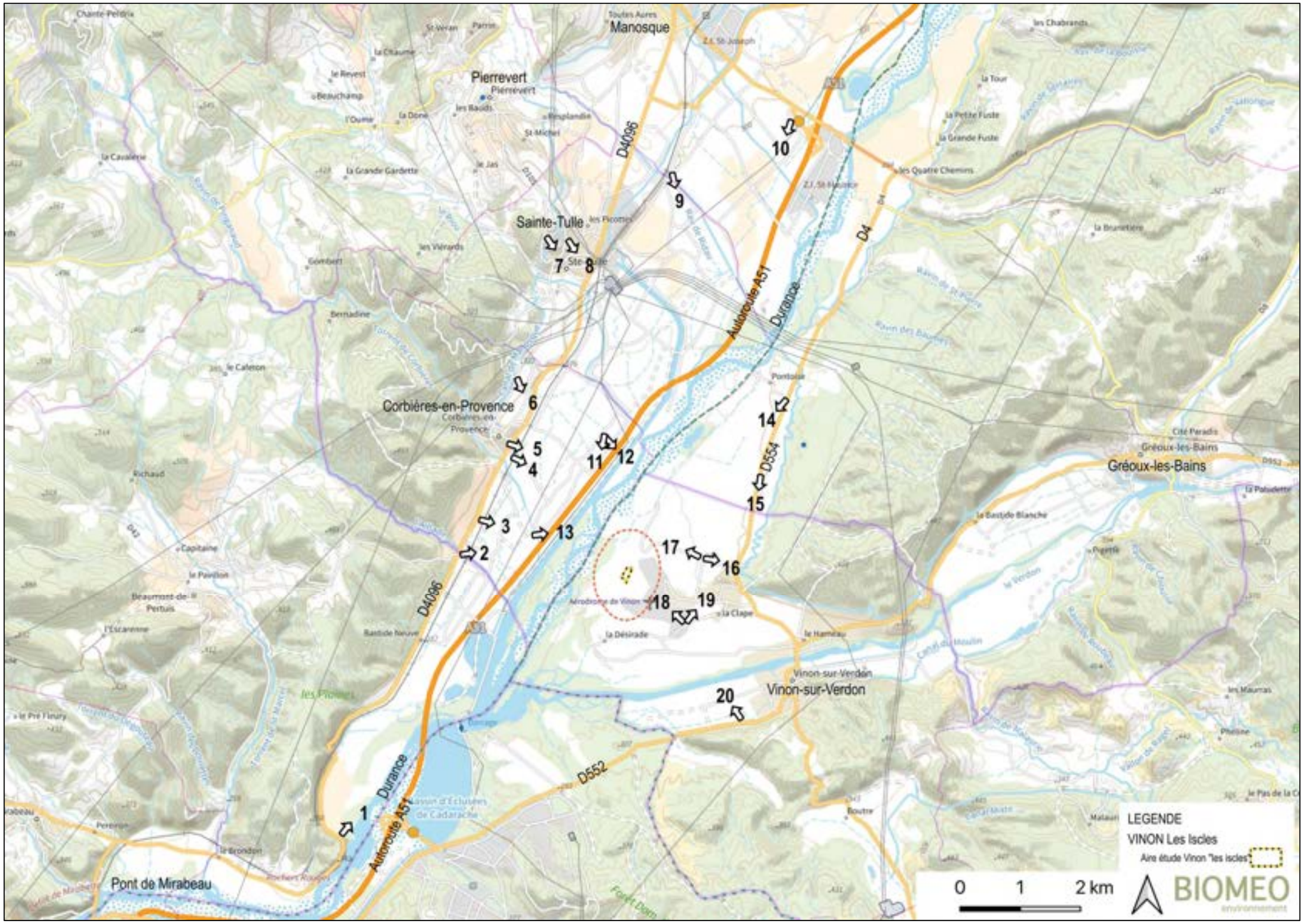

8.2.1. Analyse des perceptions

8.2.1.1. Sur la D4096

VUE ECHELLE ELOIGNEE N^{O} 1 : SUR LA D4096.

Le site d'étude distant de 6,4 kilomètres est parfaitement invisible.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N^{O} 2 : SUR LA D4096, AU DEBOUCHE DE LA D122.

Le site d'étude distant de 2,60 kilomètres est parfaitement invisible.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 3 : SUR LA D4096, AU NIVEAU DE CORBIERES-EN-PROVENCE.

Le site d'étude est masqué par les boisements, bosquets et haies qui ponctuent la plaine.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 4 : DANS LA PETITE ZONE ARTISANALE DE CORBIERES-EN-PROVENCE, EN CONTREBAS DE LA D4096.

Le site d'étude est masqué par les aménagements et les constructions (clôtures, bâtiments, véhicules).

8.2.1.2. *Depuis Corbières-en-Provence*

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 5 : DANS CORBIERES-EN-PROVENCE, SUR UN ESPACE OUVERT.

Dans la plaine traversée de haies bocagères et de petits bois, le site d'étude est invisible, de même que l'autoroute. En revanche, quelques bâtiments du site de Cadarache sont très visibles.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 6 : SUR UNE PETITE DEPARTEMENTALE A FLANC DE COTEAU, ENTRE CORBIERES-EN-PROVENCE ET SAINTE-TULLE.

Le site d'étude implanté sur l'autre rive de la Durance est complètement masqué par les arbres qui bordent celle-ci.

8.2.1.3. Depuis Sainte-Tulle

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 7 : DEPUIS LE CHEMIN DES TRECASTELS, SUR SAINTE-TULLE (CHEMIN CULMINANT SUR LA COMMUNE).

Depuis l'espace public, le site d'étude n'est pas perceptible sur un des secteurs de visibilité identifiés à la carte des visibilités théoriques.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 8 : DANS UNE RUE DE LA COMMUNE FAVORABLE AUX VUES LOINTAINES.

Depuis l'espace public, le site d'étude n'est pas perceptible.

8.2.1.4. Depuis Manosque.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 9 : A L'ENTREE DU TERRITOIRE MANOSQUIN, AU CARREFOUR AVEC LA ROUTE DU THOR.

Le très faible relief de la plaine et les nombreuses haies occultent les possibilités de vues.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 10 : SUR L'AIRE DE COVOITURAGE A L'ENTREE DE L'AUTOROUTE.

Là aussi, le très faible relief de la plaine et les nombreuses haies occultent les possibilités de vues.

8.2.1.5. Depuis la plaine agricole à l'Ouest de la Durance

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 11 : SUR LE CHEMIN DES ISCLES.

L'aire d'étude immédiate est située de l'autre côté de la Durance. Elle est masquée par les avant-plans arborés.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 12 : SUR LE CHEMIN DES ISCLES, EN DIRECTION DU SUD-EST

L'autoroute est bien visible en fond du champ. La ripisylve masque partiellement le talus du canal qui, lui-même, masque tous les secteurs Sud-Est en plaine (Commune de Vinon-sur-Verdon, l'aérodrome, les bords de la Durance…).

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 13 : SUR LE PROLONGEMENT DU CHEMIN DES ISCLES, LIEUDIT LES ROUTES.

Tous les secteurs Sud-Est en plaine sont invisibles (Commune de Vinon-sur-Verdon, l'aérodrome, les bords de la Durance…).

8.2.1.6. Depuis la RD4

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 14 : SUR LA D4.

L'aire d'étude située sur cette rive de la Durance est complètement masquée par le léger bombement du versant Est.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 15 : SUR LA D4, EN DIRECTION DE VINON-SUR-VERDON.

L'aire d'étude immédiate située en contrebas par rapport aux champs qui encadrent l'aérodrome est invisible.

8.2.1.7. Depuis Vinon-sur-Verdon

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 16 : EN BORDURE NORD DE L'AERODROME.

Les coteaux du plateau de Valensole au Nord-Est de l'aérodrome.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 17 : EN BORDURE NORD DE L'AERODROME.

Les coteaux Ouest de la vallée de la Durance en fond de scène.
L'aire d'étude immédiate, située en contrebas du plateau d'accueil de l'aérodrome, est invisible.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 18 : EN BORDURE NORD DE L'AERODROME.

Les monts collinaires de Manosque et de la montagne de Lure composent le fond de scène. L'aire d'étude est invisible, masquée par le vaste plan support de l'aérodrome. On note que les parties basses des arbres de bord de Durance sont masquées.

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 19 : EN BORDURE NORD DE L'AERODROME.

Les paysages de coteaux du plateau de Valensole dessinent le fond de scène.

8.2.1.8. Depuis la D952

VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 20 : SUR LA D952, ENTRE VINON-SUR-VERDON ET CADARACHE.

Les arbres de fond de champs masquent tous les paysages situés par-delà cette limite arborée

8.2.2. Synthèse des sensibilités à l'échelle éloignée

TABLEAU 2 : SYNTHESE DES ENJEUX PAYSAGERS A L'ECHELLE ELOIGNEE

Paysage	Thème	État initial	Caractérisation des enjeux liés à la zone d'étude
Echelle éloignée	Atlas des Paysages	Enjeux de préservation de la qualité des paysages ruraux agricoles et des milieux ouverts, préservation des ripisylves. Impact des réseaux aériens.	**Très faible.**
		Le site d'étude s'implante dans la plaine de la Durance. Les enjeux du département du Var sont relativement éloignés. On note une ripisylve remarquable sur la Durance et une ligne de crête forte au Nord et au Sud de Vinon-sur-Verdon.	**Très faible.**
	Ensembles paysagers	Le projet s'implante dans la plaine de la Durance, sur un espace agricole, plus précisément sur une ancienne décharge.	Négligeable.
	Protections patrimoniales	L'aire d'étude immédiate et l'aire d'étude rapprochée ne sont pas visibles depuis les monuments et sites les plus proches.	Négligeable.
	Les grandes infrastructures des XIXe et XXe siècles	Nombreux ouvrages artificiels qui ont fortement modifié les paysages.	-
	XXIe siècle, nouvelle production	Quelques projets sont situés sur le secteur d'étude. Ils sont assez dispersés, globalement très peu visibles.	**Très faible.**
	Réseau routier	L'autoroute A51 est éloignée du projet par la Durance et ses ripisylves.	Nul.
		L'expertise paysagère démontre que les voies suivantes : D4096, la D952 — D4 ne présentent pas de visibilités sur l'aire d'étude immédiate.	Nul.
	Les communes	Depuis les centres-villes et villages, il est impossible d'observer l'aire d'étude immédiate.	Nul.
	Sentiers de randonnée	Des vues pratiquement inexistantes.	Négligeable.
	Lieux touristiques	Depuis les espaces touristiques présentés, l'aire d'étude immédiate n'est pas perceptible.	Nul.
	SCoT	Le SCoT valide le principe du photovoltaïque au sol encadré. Les enjeux de préservation des espaces agricoles notés à la carte du SCoT ne s'opposent pas au projet (le site d'étude a été proposé par DLVA).	**Faible.**
	PLU	L'aire d'étude immédiate est située en zonage Ai du PLU, zone agricole exclusivement dévolue à l'agriculture.	**Fort.**

FIGURE 21 : CARTE DE SYNTHESE DES VISIBILITES A L'ECHELLE ELOIGNEE

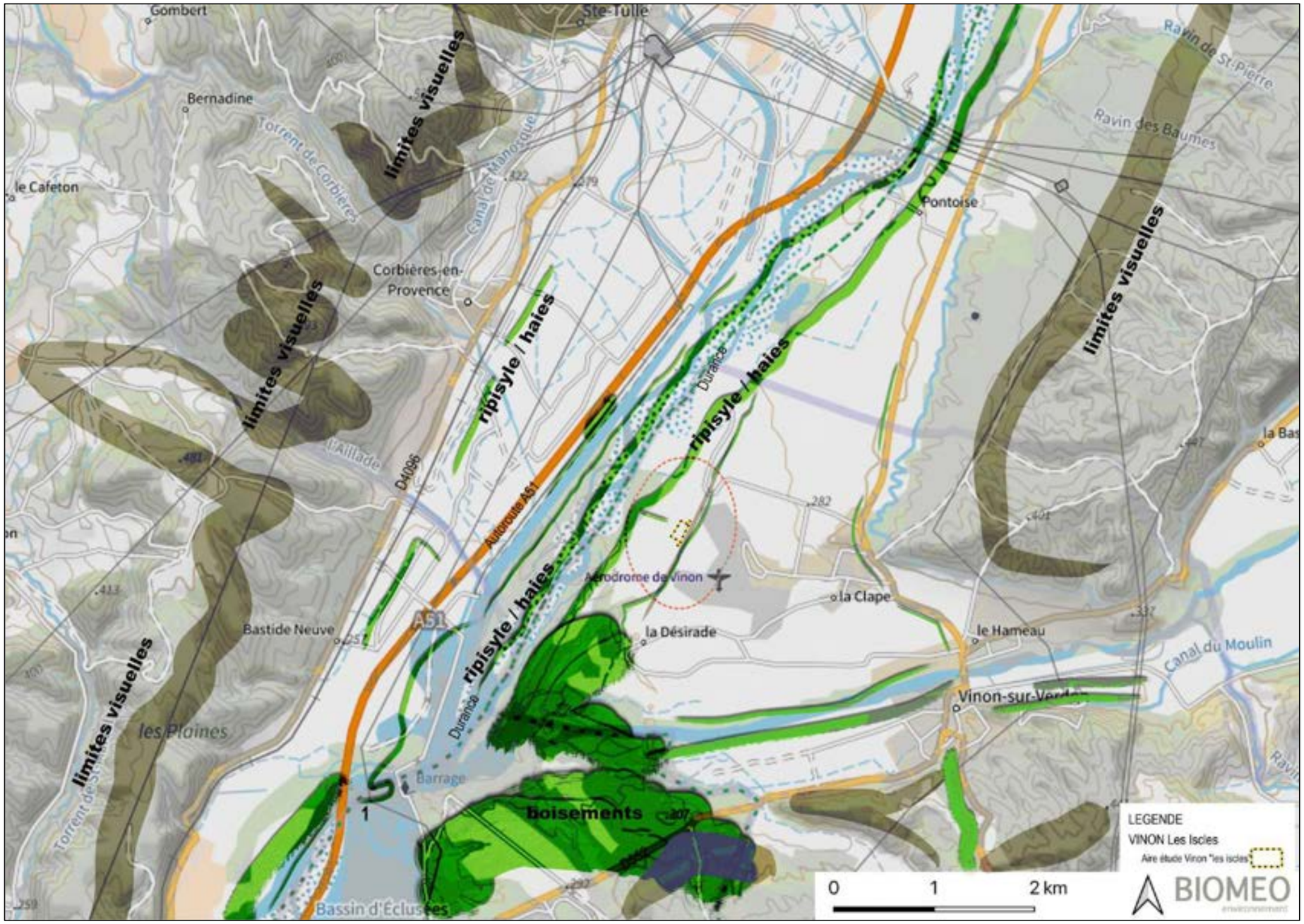

On note qu'il n'existe pas de vues sur l'aire d'étude immédiate depuis les espaces publics à cette échelle d'analyse.

9.6. Analyse des visibilités à l'échelle rapprochée

FIGURE 22 : LOCALISATION DES VUES A L'ECHELLE RAPPROCHEE.

VUE ECHELLE RAPPROCHEE N° 1 : SUR LA PISTE D'ACCES.

L'aire d'étude immédiate est partiellement visible. On notera la haie très arborée sur le talus à gauche du cliché qui renforce l'absence de vue depuis les secteurs Est.

VUE ECHELLE RAPPROCHEE NO 2 : SUR LA PISTE, AU NORD DE L'AEI.

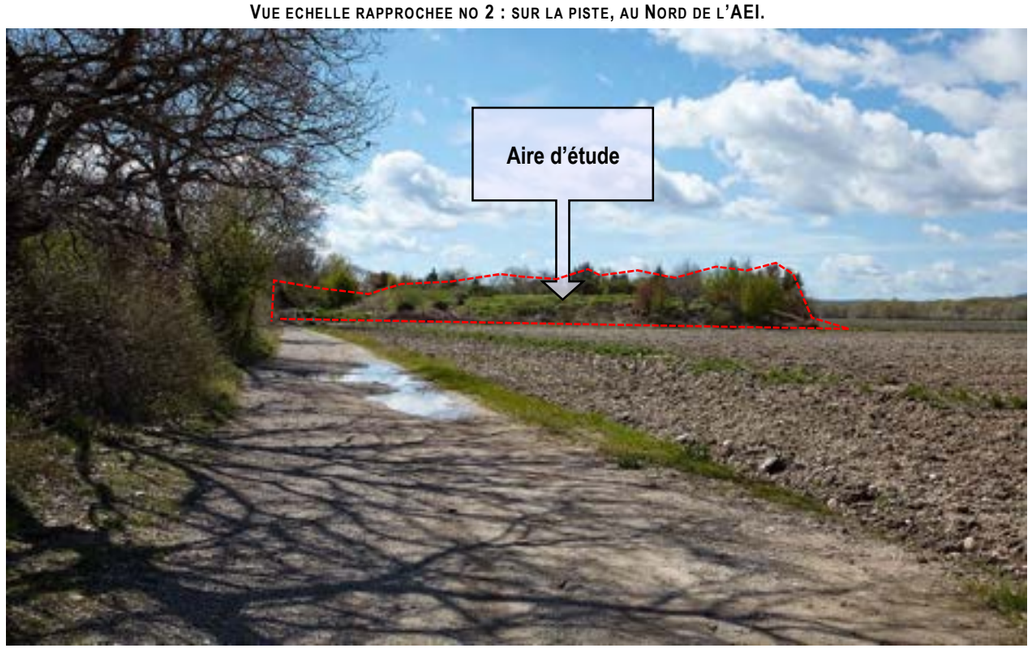

L'AEI est bien visible.

VUE ECHELLE RAPPROCHEE N° 3 SUR LE CHEMIN, COTE SUD DE L'AEI.

Toujours en contrebas du plateau support de l'aérodrome, le talus est bien visible à droite du cliché. L'aire d'étude immédiate est elle aussi bien visible.

VUE ECHELLE RAPPROCHEE N° 4 : SUR LE PLATEAU SUPERIEUR.

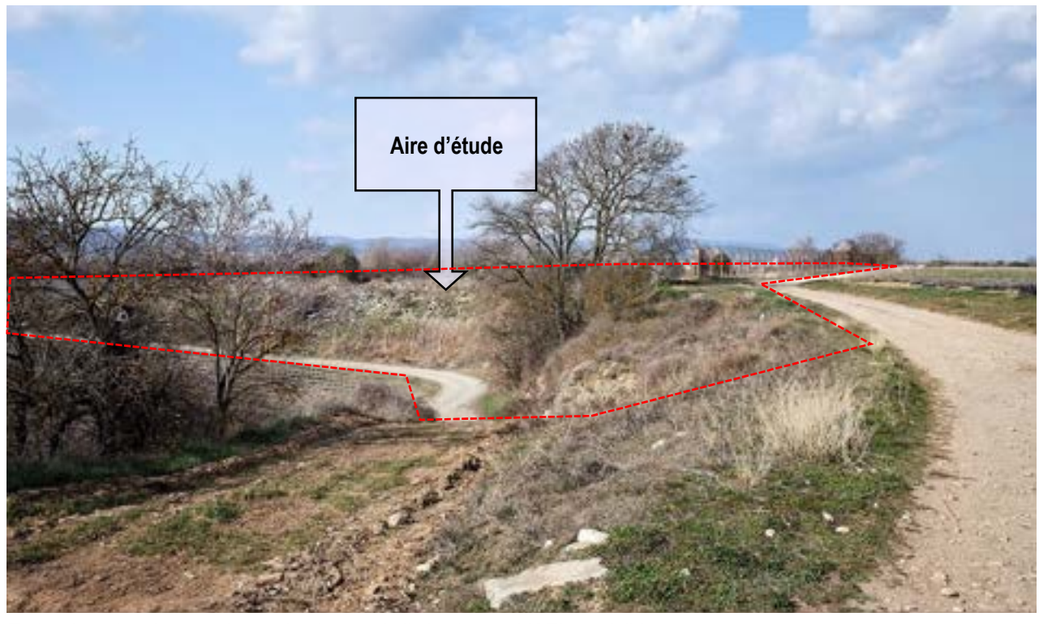

En bordure du talus, au niveau du plateau de l'aérodrome. L'AEI est visible.

VUE ECHELLE RAPPROCHEE N° 5 : EN BORDURE EST DE L'AEI.

On note des décombres entreposés sur l'aire d'étude immédiate.

VUE ECHELLE RAPPROCHEE N° 6 : EN DIRECTION DU NORD-EST.

Le grand plateau supérieur, support de l'aérodrome et de la majorité des espaces cultivés. En fond de scène, on observe les coteaux du plateau de Valensole.

VUE ECHELLE RAPPROCHEE N° 7 : EN DIRECTION DU SUD-EST.

Les bâtiments du centre de Cadarache sont bien visibles.

9.7. Synthèse des sensibilités à l'échelle rapprochée

TABLEAU 3 : SYNTHESE DES ENJEUX A L'ECHELLE RAPPROCHEE

Paysage	Thème	État initial	Caractérisation des enjeux liés à la zone d'étude
Echelle rapprochée	Les milieux, topographie	Deux plateaux articulés par un talus de plusieurs mètres de hauteur. Milieux principalement agricoles et des pelouses sur l'aérodrome. Ripisylve en limite Ouest. Étangs au Nord.	**Faible.**
	Habitations, constructions	Ruines de la chapelle Notre-Dame.	-
	Routes.	Une route qui devient piste puis chemin dessert le terrain d'étude.	Négligeable.
	Routes, pistes et chemins.	Un chemin permet d'accéder à l'étang et longe l'aire d'étude immédiate.	Négligeable.
	Sentiers de randonnées	Le GR69 n'entretient pas de lien visuel avec l'aire d'étude immédiate et rapprochée, masquées par la marche qui articule le plateau de l'aérodrome.	Nul.
	Les enjeux	Étangs de pêche et de détente sur leurs berges, champs cultivés, zones enherbées de l'aérodrome, ruines de la chapelle Notre-Dame.	**Faible.**

FIGURE 23 : CARTE DE SYNTHESE DES VISIBILITES A L'ECHELLE RAPPROCHEE